

Les dynamiques locales influent fortement sur la croissance de l'emploi

Entre 2016 et 2022, les emplois dits « métropolitains » (professions de gestion des entreprises, prestations intellectuelles, conception-recherche, culture et loisir) sont devenus le principal moteur de la croissance de l'emploi dans l'Hexagone, devant les emplois dits « présentiels » (professions d'administration publique, d'enseignement, de santé et d'action sociale, ainsi que de services de proximité).

Les grandes agglomérations portent la croissance nationale d'emploi sur la période, en raison du dynamisme des emplois « métropolitains » largement situés en leur sein. Les moteurs de la croissance de l'emploi diffèrent fortement dans le restant du pays. Dans de nombreux territoires, les emplois « présentiels » continuent de soutenir la hausse de l'emploi. Ailleurs, les emplois dits « transversaux » (professions de transport-logistique et d'entretien-réparation) jouent un rôle déterminant. En revanche, les emplois dits de la « production concrète » (professions du bâtiment et travaux publics, de l'agriculture et de la fabrication) baissent, ce qui pénalise plus ou moins fortement les zones où ces professions sont très présentes.

La répartition des emplois par famille de professions (métropolitains, présentiels, transversaux, production concrète) explique environ un quart des disparités de croissance de l'emploi entre zones d'emploi. Cet effet de structure mis à part, la croissance de l'emploi s'explique donc pour les trois quarts par d'autres spécificités locales. En particulier, la dynamique passée de l'emploi joue un rôle important : les territoires dont l'emploi a crû avant 2016 sont aussi ceux qui ont le plus de chances de continuer à croître. Les autres facteurs majeurs contribuant aux trajectoires d'emploi territoriales sont la présence d'étudiants, le dynamisme du tissu local de PME et l'attractivité du territoire pour les personnes âgées de 65 ans ou plus.

L'emploi au niveau local peut être analysé selon le secteur d'activité des établissements ou selon les professions exercées par les personnes en emploi ► [méthodes](#). Cette étude retient la seconde approche, qui permet d'appréhender les compétences développées dans les territoires indépendamment des secteurs d'activité. Les professions sont regroupées en quinze fonctions, elles-mêmes rassemblées en quatre grandes familles : les emplois dits « métropolitains » (ou fonctions métropolitaines), parce qu'ils relèvent de professions très concentrées dans les grandes aires urbaines, « présentiels » parce qu'ils sont directement tournés vers les besoins de la population locale, « de production concrète », parce qu'ils interviennent directement dans les différentes étapes de la production de biens, et enfin « transversaux », parce qu'ils rassemblent des professions en relation directe avec les entreprises comme avec les ménages ► [encadré 1](#).

► Encadré 1 – Des emplois analysés à partir de regroupements de professions

Cette étude analyse l'emploi à partir des professions exercées par les personnes en emploi plutôt qu'à partir du secteur d'activité des établissements. Cette approche est complémentaire des analyses sectorielles habituellement mobilisées. Elle permet de mieux appréhender les compétences développées sur les territoires, indépendamment des secteurs d'activité, des statuts d'emploi ou de l'organisation interne des entreprises.

Les professions sont regroupées en 15 fonctions ► [figure](#). Cette [nomenclature](#) présente notamment l'avantage de rassembler des emplois exerçant des activités similaires, même lorsqu'ils appartiennent à des secteurs différents. Par exemple, les ingénieurs de recherche sont regroupés dans une même fonction, que ceux-ci travaillent dans une entreprise industrielle, dans un établissement de recherche ou dans une société de services. Comme le souligne [Bouba-Olga \(2018\)](#), cette approche fonctionnelle, développée initialement par [Beckouche et Damette \(1993\)](#), permet ainsi de mieux rendre compte des ensembles de compétences présents dans les territoires et de leur spécialisation économique.





Regroupement des professions

Famille d'emploi	Ensemble de professions (fonctions) correspondants
Emplois métropolitains	Conception-recherche Culture-loisirs Commerce interentreprises Gestion Prestations intellectuelles
Emplois de production concrète	Agriculture Bâtiment-travaux publics Fabrication
Emplois présentiels	Administration publique Distribution Services de proximité Santé et action sociale Éducation-formation
Emplois transversaux	Entretien-réparation Transport-logistique

Lecture : la famille emplois de production concrète est composée des professions (fonctions) d'agriculture, de bâtiment-travaux publics et de fabrication.

Les emplois métropolitains sont devenus le principal moteur national de croissance de l'emploi, devant les emplois présentiels

Entre 2016 et 2022, l'emploi a crû en moyenne de 1,0 % par an dans l'Hexagone d'après les données du recensement de la population ► **figure 1** ► **sources**. Les emplois métropolitains et présentiels expliquent l'essentiel de cette croissance. Les emplois métropolitains y contribuent pour plus de la moitié (55,4 %) alors qu'ils ne représentent qu'un quart des emplois en 2016. Leur croissance annuelle est près de deux fois plus élevée que la moyenne. Les emplois présentiels contribuent également fortement aux évolutions de l'emploi (36,4 %) mais, contrairement aux précédents, c'est en raison du poids qu'ils représentent dans l'emploi (41 %) et moins en raison de leur dynamisme (+0,8 % par an). Les autres familles d'emplois concourent moins à la hausse de l'emploi (16,1 % pour les emplois transversaux), ou contribuent à la baisse pour les emplois de production concrète (-7,9 %).

► 1. Contribution à la croissance du nombre d'emplois selon les fonctions des emplois et la période

Fonctions	2016-2022				Nombre d'emplois en 2016 (en milliers)	1990-2016			
	Contribution à la croissance		Évolution de l'emploi / an	Poids dans l'emploi		Contribution à la croissance		Évolution de l'emploi / an	Poids dans l'emploi
	en niveau	en %				en niveau	en %		
Fonctions métropolitaines (1)	3,2	55,4	1,9	26	6 800	8,6	51,7	1,3	22
Conception-recherche	1,3	22,6	6,5	3	700	1,0	6,0	1,4	2
Culture-loisirs	0,4	6,1	2,3	2	600	1,5	9,0	2,9	1
Commerce interentreprises	0,1	1,5	0,4	4	1 000	1,2	7,0	1,2	3
Gestion	1,4	24,2	1,7	13	3 400	2,2	12,9	0,6	13
Prestations intellectuelles	0,0	0,9	0,2	4	1 100	2,8	16,7	3,4	2
Fonctions de production concrète (2)	-0,5	-7,9	-0,5	17	4 400	-6,7	-39,8	-1,1	27
Agriculture	0,0	0,6	0,2	3	700	-2,7	-16,1	-2,4	6
Bâtiment-travaux publics	0,0	-0,7	-0,1	6	1 600	-0,3	-1,5	-0,1	7
Fabrication	-0,5	-7,8	-0,9	8	2 200	-3,7	-22,1	-1,2	14
Fonctions présentiellees (3)	2,1	36,4	0,8	41	10 700	14,5	86,9	1,4	34
Administration publique	-0,3	-5,9	-0,6	9	2 300	2,7	16,4	1,2	8
Distribution	0,3	5,7	0,8	7	1 900	1,0	6,2	0,5	7
Services de proximité	0,3	5,6	0,5	10	2 600	4,2	25,3	1,7	8
Santé et action sociale	1,6	27,1	2,5	10	2 600	5,4	32,4	2,5	6
Éducation-formation	0,2	3,9	0,7	5	1 300	1,1	6,6	0,8	5
Fonctions transversales (4)	0,9	16,1	1,0	15	3 900	0,2	1,2	0,0	18
Entretien-réparation	0,3	5,0	0,7	7	1 900	0,1	0,5	0,0	8
Transport-logistique	0,6	11,1	1,3	8	2 000	0,1	0,6	0,0	9
Ensemble (1+2+3+4)	5.8	100,0	1,0	100	25 800	16,7	100,0	0,6	100

Lecture : Les emplois des fonctions présentielles ont augmenté en moyenne de 0,8 % par an entre 2016 et 2022. Ce type d'emplois représentait 41 % des emplois en 2016. Leur évolution a contribué à hauteur de 2,1 points à la croissance de l'emploi sur la période (soit 36,4 % de l'évolution globale).

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, recensements de la population 1990, 2016, 2022 ; calculs Insee.

L'emploi métropolitain est un peu plus dynamique que sur la période 1990-2016 : +1,9 % en moyenne annuelle entre 2016 et 2022, contre +1,3 % entre 1990 et 2016, au niveau national. Au sein de ces emplois, le rôle de la conception-recherche dans la croissance de l'emploi s'est accru. Celle-ci inclut les emplois liés à la recherche et à la recherche et développement (R&D), mais aussi au développement et au conseil informatique. Avec une croissance annuelle moyenne de +6,5 %, ces emplois expliquent à eux seuls près d'un quart des créations d'emploi entre 2006 et 2022, bien qu'ils ne représentent que 3 % des emplois en 2016. Entre 1990 et 2016, ils avaient progressé bien plus modérément (+1,4 % par an), et ne contribuaient que pour 6 % à la croissance globale de l'emploi. Les emplois de la gestion des entreprises contribuent également au rôle moteur des emplois métropolitains dans la croissance de l'emploi, de façon plus marquée encore que sur la période 1990-2016. Ainsi, un autre quart de la croissance de l'emploi total provient de ces emplois, mais à la différence de la conception-recherche, cela s'explique dans une large mesure par leur poids plus conséquent dans l'emploi (13 %).

Entre 2016 et 2022, les emplois présentiels ont perdu leur rôle de premier moteur de la croissance de l'emploi au niveau national, au profit des emplois métropolitains. La croissance des emplois présentiels reste cependant forte, bien qu'elle ait ralenti par rapport à la période 1990-2016 (+0,8 % en moyenne par an entre 2016 et 2022, contre +1,4 % auparavant). Elle est portée par le dynamisme et le poids grandissant des emplois de la santé et de l'action sociale (10 % de l'emploi total, +2,5 % de croissance annuelle), mais elle est freinée par le ralentissement des emplois de services de proximité, qui incluent les emplois de l'hôtellerie-restauration, de la coiffure ou encore les emplois à domicile (+0,5 % par an entre 2016 à 2022, contre +1,7 % entre 1990 et 2016), et par le repli des emplois au sein des emplois de l'administration publique (-0,6 % par an, contre +1,2 % auparavant) ► [méthodes](#).

Les emplois transversaux (transport-logistique et entretien-réparation) concourent sur la période 2016-2022 à hauteur de 16 % à la croissance globale, alors qu'ils n'y contribuaient quasi pas entre 1990 et 2016. En effet, l'emploi y progresse désormais de 1,0 % par an en moyenne, alors qu'il stagnait auparavant. Les emplois se sont davantage développés dans le transport et la logistique (qui inclut en particulier les coursiers, livreurs et distributeurs à domicile) que dans l'entretien-réparation.

Enfin, les emplois de « production concrète » (bâtiment-travaux publics, agriculture et fabrication) baissent au cours des deux périodes d'étude et continuent ainsi de freiner la croissance de l'emploi au niveau national, même si cet effet est moins marqué qu'auparavant. En effet, le poids des emplois dans les professions de l'agriculture et de la fabrication (qui contiennent les professions d'ouvriers et autres techniciens et ingénieurs, en particulier dans le secteur industriel) a été divisé par près de deux entre les deux périodes et, dans le même temps, le nombre d'emplois dans les professions de l'agriculture a cessé de baisser (+0,2 % par an entre 2016 et 2022 contre -2,4 % par an entre 1990 et 2016).

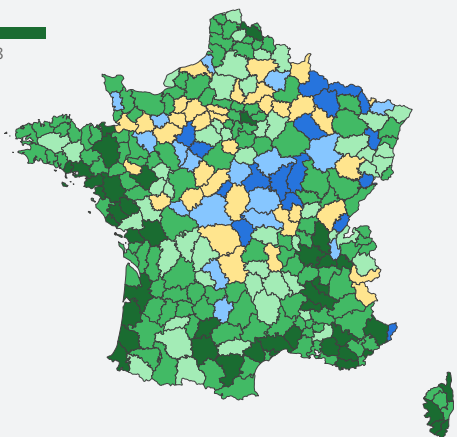
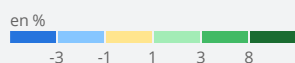
Dans de nombreux territoires, l'évolution de l'emploi reste toutefois surtout portée par l'emploi présentiel

Les dynamiques observées au niveau national se traduisent toutefois très différemment selon les territoires. Ainsi, les [zones d'emploi](#) qui montrent les progressions du nombre d'emplois les plus favorables entre 2016 et 2022 se concentrent selon un axe géographique, parfois nommé « U de la croissance » ► [figure 2](#) [Manné et al., 2022], allant de la façade atlantique à la côte méditerranéenne et de la vallée du Rhône à l'Alsace. Cet axe passe notamment par les Sables d'Olonne (+16,2 %) et Bordeaux (+16,6 %) dans la zone Atlantique, Fréjus (+15,3 %) et Porto-Vecchio (+15,6 %) en Méditerranée, Romans-sur-Isère (+10,2 %) et Lyon (+10,1 %) dans la Vallée du Rhône ou encore Strasbourg (+7,8 %) en Alsace.

Les emplois métropolitains contribuent à la hausse de l'emploi dans la quasi-totalité des territoires. Dans certaines zones, leur [contribution](#) dépasse 7 points, soit davantage que celle de toute autre fonction. La contribution la plus forte concerne la zone de Nantes (9 points), avec une progression de l'emploi métropolitain de 27 % en six ans (contre +12 % sur l'ensemble du territoire) couplée à un poids élevé de ce type d'emploi.

Les emplois présentiels conservent cependant un rôle moteur, porté par la santé et l'action sociale, dans de nombreuses zones. Par nature répartis de manière relativement homogène sur le territoire, ils soutiennent la croissance de l'emploi bien au-delà des seules grandes agglomérations. Ainsi, dans la zone d'emploi d'Agde-Pézenas, sur une croissance de l'emploi de 5,7 % entre 2016 et 2022, 4,8 points sont attribuables aux emplois présentiels.

► 2. Évolution du nombre d'emplois entre 2016 et 2022, selon les zones d'emploi



© IGN-Insee 2026

Lecture : Entre 2016 et 2022, le nombre d'emplois dans la zone d'emploi de Paris a augmenté de 5,9 %.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, recensements de la population 2016 et 2022 ; calculs Insee.

Cette contribution n'est toutefois pas systématiquement positive. Dans certaines zones très **rurales** et en perte de population, les emplois présents accompagnent au contraire le recul de l'emploi. C'est le cas de la zone d'emploi de Verdun, où 70 % de la population réside dans une commune rurale (contre 35 % en moyenne en France métropolitaine) et où l'emploi présentiel contribue à hauteur des deux tiers à la baisse de l'emploi total de 3,9 % sur la période.

La production concrète pèse souvent sur la croissance de l'emploi dans les territoires où elle occupe une grande place. Le recul de l'emploi dans la fabrication, le bâtiment et les travaux publics, ou encore dans certaines activités agricoles, concerne de nombreuses zones spécialisées dans ces fonctions. La zone d'emploi de Saint-Avold, en Moselle, illustre particulièrement cette situation. La production concrète y représente plus d'un quart des emplois (contre 17 % en moyenne nationale) et l'emploi dans ces professions y a diminué de 17 % entre 2016 et 2022. Au total, l'emploi de la zone recule de 4,9 % sur la période, soit la cinquième baisse la plus marquée parmi les zones d'emploi françaises.

Des moteurs de croissance différents selon les territoires

Les zones d'emploi sont classées en six grands profils territoriaux, en fonction des spécificités territoriales en matière d'emplois et de population ► **encadré 2**.

► Encadré 2 – Des zones d'emploi regroupées en six profils

Une typologie a été constituée pour regrouper les zones d'emploi en fonction de leur similitude selon plusieurs dimensions. Neuf indicateurs ont été sélectionnés comme critères de ces regroupements : nombre d'emplois pour 100 habitants de chacune des quatre grandes familles d'emploi, évolution du nombre d'emplois de chacune de ces familles, évolution du nombre d'habitants dans la zone d'emploi

► figures.

Les regroupements ont été effectués par une méthode de classification ascendante hiérarchique (CAH). Le nombre de classes est choisi en fonction d'un arbitrage entre la proximité des zones au sein d'une classe et la lisibilité qui implique de limiter le nombre de zones.





A. Caractéristiques des types de zones d'emploi identifiées en 2022

Profil territorial	Nombre de zones d'emplois	Part dans l'emploi total 2022 (en %)				Répartition de la population 2022 (en %)	Répartition de l'emploi 2022 (en %)
		Fonctions métropolitaines	Fonctions de production concrète	Fonctions présentesielles	Fonctions transversales		
Rural peu dynamique	101	17,0	24,9	40,8	17,2	17	14
Résidentiel francilien ou transfrontalier	22	23,5	13,5	43,4	19,6	10	8
Mixte rural/urbain avec dynamisme présentiel	66	20,1	18,7	44,8	16,5	18	16
Rural dynamique	31	19,6	26,1	36,6	17,7	5	5
Agglomérations moyennes	58	26,6	14,5	43,5	15,4	28	28
Grandes agglomérations	9	41,4	9,6	37,1	11,8	23	29
Ensemble	287	28,0	15,7	41,1	15,2	100	100

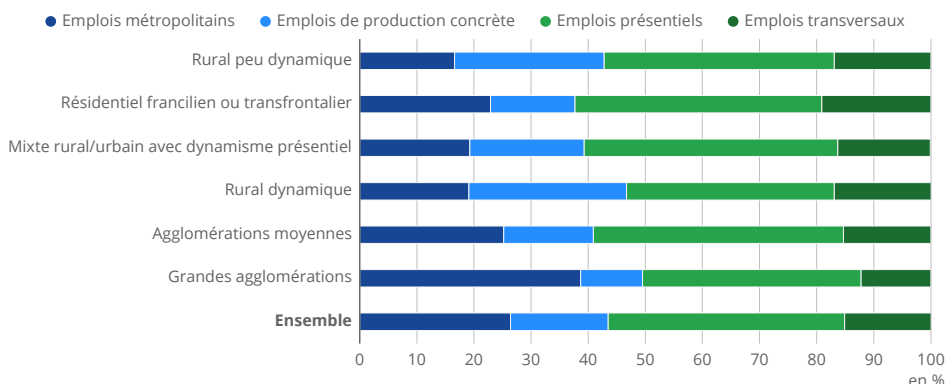
Lecture : La catégorie « Rural peu dynamique » comporte 101 zones d'emploi, qui représentent 17,0 % de la population et 14 % des emplois de France métropolitaine en 2022.

Champ : France métropolitaine.

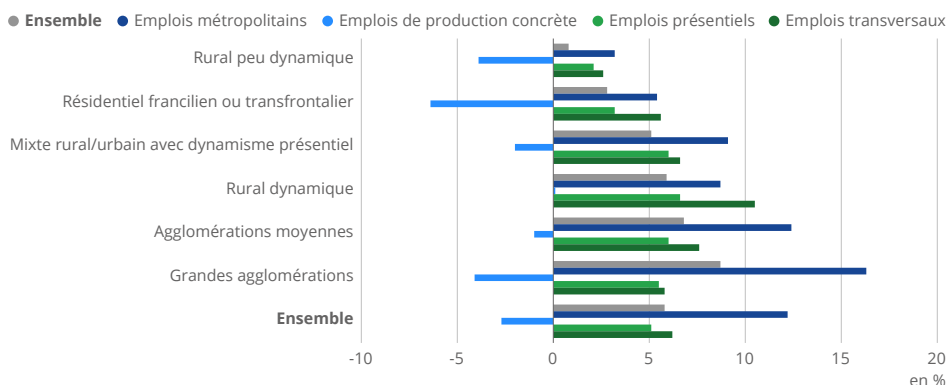
Source : Insee, recensements de la population 2016 et 2022.

B. Évolution de l'emploi et poids des fonctions dans les types de zones d'emploi identifiées

B.a – Poids en 2016



B.b – Évolution entre 2016 et 2022



Lecture : Dans la catégorie « rural peu dynamique », le nombre d'emplois des emplois métropolitains a augmenté de 3,2 % entre 2016 et 2022 : ces emplois représentaient 16,6 % de l'ensemble des emplois dans le « rural peu dynamique » en 2016.

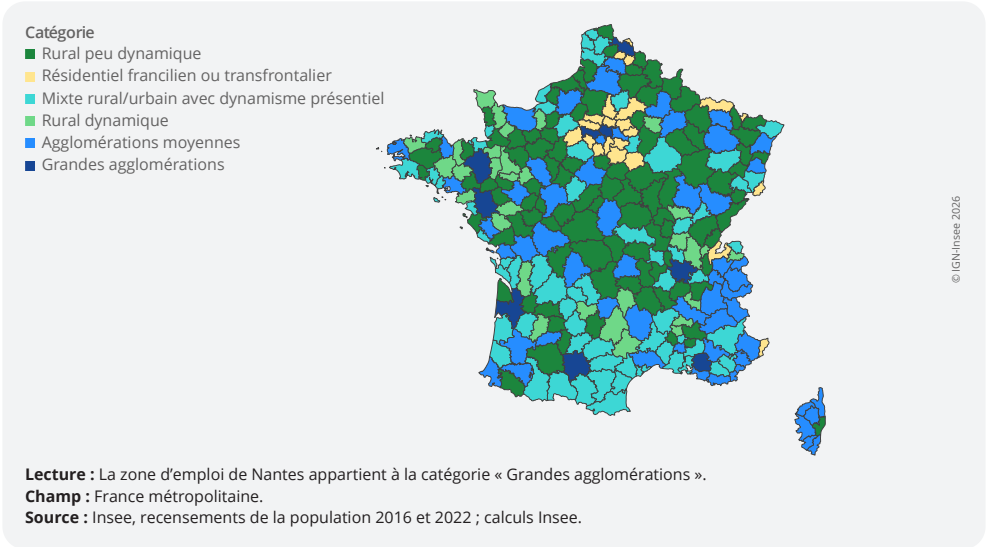
Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, recensements de la population 2016 et 2022.

Les territoires les moins dynamiques en matière d'emploi correspondent principalement à des espaces ruraux ou à des zones résidentielles de très grands pôles d'emploi franciliens ou étrangers ► **figure 3.**

La catégorie « Rural peu dynamique » rassemble 101 zones d'emploi très rurales, où les deux tiers de la population résident dans une commune rurale et seulement 2 % dans une commune urbaine dense (contre 35 % en moyenne en France pour ces deux catégories). L'emploi y progresse peu entre 2016 et 2022 (+0,8 % en moyenne contre +5,8 % au niveau national), et diminue même dans près de la moitié des zones. La production concrète y occupe une grande place (26 % de l'emploi contre 17 % en moyenne en 2016), ce qui contribue à pénaliser le dynamisme des zones de cette catégorie à hauteur d'un point. Les emplois métropolitains y sont dynamiques mais peu présents : ils n'y constituent qu'un faible moteur de croissance avec une contribution de 0,5 point ► **figure 4.**

► **3. Grands profils territoriaux**



► **4. Contribution à la croissance de l'emploi de chaque famille de professions entre 2016 et 2022, selon le profil des zones d'emploi**

Profil territorial	en points de %									Ensemble (en %)
	Emplois métropolitains	dont Conception-recherche	dont Gestion	Emplois de production concrète	dont Fabrication	Emplois présentsiels	dont Administration publique	dont Santé et action sociale	Emplois transversaux	
Rural peu dynamique	0,5	0,1	0,4	-1,0	-0,6	0,8	-0,5	1,2	0,4	0,8
Résidentiel francilien ou transfrontalier	1,2	0,7	0,7	-0,9	-0,9	1,4	-0,5	1,5	1,1	2,8
Mixte rural/urbain avec dynamisme présentiel	1,8	0,4	0,9	-0,4	-0,3	2,7	-0,3	1,8	1,1	5,1
Rural dynamique	1,7	0,5	1,1	0,0	0,2	2,4	-0,1	1,7	1,8	5,9
Agglomérations moyennes	3,1	1,1	1,5	-0,2	-0,3	2,6	-0,4	1,8	1,2	6,8
Grandes agglomérations	6,3	2,9	2,4	-0,4	-0,6	2,1	-0,3	1,4	0,7	8,7
Ensemble	3,2	1,3	1,4	-0,5	-0,5	2,1	-0,3	1,6	0,9	5,8

Lecture : Parmi les zones de la catégorie « rural peu dynamique », le nombre d'emplois a augmenté en moyenne de 0,8 % entre 2016 et 2022. Les emplois des emplois transversaux ont contribué à hauteur de 0,4 point à cette croissance.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, recensements de la population 2016 et 2022.

Les 22 zones d'emploi du groupe « Résidentiel francilien ou transfrontalier » présentent également une croissance modérée de l'emploi (+2,8 % sur la période), mais pour des raisons différentes. Ces territoires, souvent proches de pôles dynamiques franciliens ou étrangers – Paris, La Défense, Luxembourg, Genève ou Monaco – accueillent une population active dont une partie élevée travaille à l'extérieur de la zone. Leur densité d'emploi est ainsi particulièrement faible, avec 30 emplois pour 100 habitants contre 41 en moyenne. Comme dans la plupart des catégories, les emplois présentiels constituent un moteur important. Dans ce groupe, ils expliquent la moitié de la croissance de l'emploi.

À l'opposé, les « Grandes agglomérations » (9 zones d'emploi) concentrent les emplois métropolitains les plus dynamiques. Dans ces territoires, où les trois quarts de la population vivent dans une commune urbaine dense, les emplois métropolitains représentent 39 % de l'emploi contre 26 % en moyenne nationale. Leur progression, particulièrement soutenue sur la période (+16 %, contre +12 % dans l'ensemble de l'Hexagone entre 2016 et 2022), contribue fortement (à hauteur de 6,3 points) à une croissance de l'emploi nettement supérieure à la moyenne dans ces zones (+8,7 %, contre +5,8 % au niveau national), grâce notamment à la conception-recherche, qui apporte à elle seule 2,9 points de croissance. [Kané et Levratto \(2026\)](#) ont montré que les ressources et compétences en R&D avaient tendance à se concentrer sur un nombre restreint de territoires moteurs, et [Balcone et al. \(2026\)](#) ont décrit le caractère très concentré de la conception-recherche, à l'échelle des régions, au sein d'une minorité de zones d'emploi, voire dans une seule (comme à Paris).

Certaines zones, regroupées dans la catégorie « Mixte rural/urbain avec dynamisme présentiel » (66 zones d'emploi), affichent une croissance de l'emploi proche de la moyenne nationale (+5,1 % contre +5,8 %). Leur dynamisme repose largement sur l'économie présentielle, notamment dans des territoires littoraux ou touristiques au sein desquels les emplois de la distribution, de la santé, de l'action sociale et des services de proximité sont particulièrement dynamiques.

D'autres territoires ruraux présentent également une croissance relativement soutenue, mais portée par d'autres moteurs. Ainsi, dans le groupe « Rural dynamique », regroupant 31 zones d'emploi où les deux tiers de la population résident dans une commune rurale, les emplois transversaux progressent fortement (+10,5 % contre +6,2 % en moyenne nationale) et expliquent en partie un dynamisme de l'emploi comparable à la moyenne nationale. Le transport-logistique contribue notamment à la croissance de zones comme Oyonnax, où il accompagne une activité de plasturgie très développée (« Plastics Vallée »), les Herbiers-Montaigu, qui accueillent le siège français de l'entreprise Schenker. C'est ainsi le seul groupe où la contribution des emplois transversaux dépasse celle des emplois métropolitains. L'originalité de cette catégorie ne s'arrête pas là : c'est aussi la seule où la production concrète ne pèse pas sur la croissance, grâce au dynamisme de certaines spécialisations productives concrètes au niveau local. La fabrication soutient ainsi l'emploi dans des zones comme Saint-Nazaire (construction navale), Sablé-sur-Sarthe (agroalimentaire), Ploërmel (aciéries), ou encore Romans-sur-Isère et Cherbourg-en-Cotentin (industrie nucléaire). Néanmoins, l'emploi présentiel reste parmi ces territoires celui qui contribue le plus fortement à la hausse de l'emploi (2,4 points sur 5,9).

Les « Agglomérations moyennes » occupent une position intermédiaire. Elles regroupent 58 zones d'emploi, 28 % de la population et combinent plusieurs moteurs de croissance. Les emplois métropolitains y jouent déjà un grand rôle, même si leur poids reste inférieur à celui observé dans les grandes agglomérations.

Les dynamiques locales jouent un rôle déterminant dans l'évolution de l'emploi au niveau territorial

La répartition locale des emplois entre professions explique, du fait de leur dynamisme relatif, une partie des différences de croissance de l'emploi selon les territoires. Toutefois, cet effet reste limité. Entre 2016 et 2022, il n'explique en moyenne qu'un quart des écarts de croissance observés entre zones d'emploi. Les grandes agglomérations bénéficient ainsi d'un effet favorable lié à leur forte concentration en emplois métropolitains, tandis que certaines zones rurales ou industrielles sont pénalisées par un poids plus grand de professions en recul, comme la fabrication. La nature des emplois présents sur un territoire ne suffit donc pas à expliquer ces performances : près des trois quarts des écarts de croissance observés entre zones d'emploi tiennent à d'autres caractéristiques territoriales.

Hors effet de structure, les écarts de croissance d'un territoire à la moyenne apparaissent très persistants. L'évolution passée de l'emploi (qu'il s'agisse de la période 1990-2011 comme de la période plus récente 2011-2016) est en effet le premier facteur de croissance ► **encadré 3** ► **figure 5**. Ce résultat reflète l'existence d'une forte inertie de la croissance de l'emploi, avec ses corollaires : une difficulté à faire progresser l'emploi si la dynamique est peu porteuse, et une prime élevée aux territoires où la dynamique de l'emploi est déjà positive.

► **5. Décomposition du résidu inexpliqué par la structure de l'emploi par profil territorial en fonction des variables explicatives**

Profil territorial	Attractivité	Diplôme	Taille de l'entreprise	Infrastructure	Évolution de l'emploi		Tourisme		Explication résidu		
	Attractivité résidentielle nette des 65 ans ou plus	Présence étudiante	Proportion de PME	Accessibilité à un axe routier majeur	Évolution de l'emploi de 2011-2016	Évolution de l'emploi de 1990-2011	Part de résidences secondaires	Part des postes saisonniers	Effet résiduel	Effet résiduel expliqué	Effet résiduel expliqué (en %)
Significativité	++	+	++	+	+++	+++	-	++	///	///	///
Rural peu dynamique	0,3	-0,5	0,6	-0,3	-1,2	-1,2	-0,1	-0,1	-3,6	-2,5	69
Résidentiel francilien ou transfrontalier	-0,3	-0,5	-0,2	0,0	-0,7	-0,2	0,2	-0,3	-2,9	-2,0	69
Mixte rural/urbain avec dynamisme présentiel	0,4	-0,4	0,4	-0,1	-0,4	0,0	-0,2	0,2	0,2	0,0	-3
Rural dynamique	0,4	-0,5	0,5	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,2	1,4	0,3	21
Agglomérations moyennes	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,6	-0,1	0,1	0,9	1,0	112
Grandes agglomérations	-0,5	0,5	-0,5	0,2	1,1	0,2	0,2	-0,1	1,4	1,0	69
Ensemble	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

Note : + Significativité à hauteur de 5 %, ++ à hauteur de 1 %, +++ à hauteur de 0,1 %.

Lecture : Pour la catégorie « Grandes agglomérations », l'écart à la moyenne du résidu inexpliqué par la structure de l'emploi (1,4 point) se décompose, selon les résultats de la modélisation choisie, par exemple en un effet positif de 0,5 point de la présence étudiante et de 1,1 point de la croissance de l'emploi entre 2011 et 2016.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, recensements de la population 1990, 2011, 2016 et 2022 ; calculs Insee.

En outre, l'effet de certains facteurs de contexte sur la croissance et l'emploi varie selon les territoires. Par exemple, la proportion de **petites et moyennes entreprises (PME)** au sein des entreprises favorise la croissance de l'emploi, en particulier dans les zones d'emploi moins dynamiques (catégorie du « rural dynamique » par exemple). La présence d'un tissu de PME dynamiques apparaît ainsi comme un atout fort des territoires qui ne bénéficient pas des facteurs d'attraction des grandes agglomérations.

Un autre atout des territoires est la présence de jeunes en études supérieures. En effet, les zones où la croissance de l'emploi est la plus forte sont aussi celles où les jeunes sont le plus souvent en études supérieures. Ce résultat reflète probablement le dynamisme associé à la présence d'établissements d'enseignement supérieur et, plus largement, d'infrastructures favorisant l'innovation et les emplois qualifiés. La présence d'étudiants, plus élevée que la moyenne dans les catégories « Agglomérations moyennes » et « Grandes agglomérations », rend compte d'une partie non négligeable de la croissance de l'emploi. À l'inverse, une présence plus faible que la moyenne pénalise les quatre autres catégories.

Il ressort aussi que l'implantation d'infrastructures de transport joue un rôle positif, la proportion de personnes en emploi dans un établissement situé près d'un axe routier structurant favorisant la croissance de l'emploi. Cet effet bénéficie en particulier aux « Grandes agglomérations ».

Au-delà de ces facteurs de contexte favorables à l'offre productive, l'attractivité des populations est aussi un facteur jouant plutôt sur la demande. L'attractivité résidentielle des personnes âgées de 65 ans ou plus contribue positivement à la croissance de l'emploi, en favorisant les emplois présentiels.

Sa contribution varie toutefois selon les profils territoriaux. Dans plusieurs profils ruraux ou mixtes, elle compense en partie l'effet pénalisant d'une présence d'étudiants plus faible que la moyenne.

L'effet du tourisme apparaît plus ambivalent. Dans un sens, la part plus élevée des postes saisonniers accompagne certaines zones des catégories « Mixte rural/urbain avec dynamisme présentiel » et « Rural dynamique » comme La Teste-de-Buch près d'Arcachon, où cette part atteint 19 % (contre 10 % en moyenne en France métropolitaine), et où l'emploi a crû de 15 % entre 2016 et 2022 (contre 6 % en moyenne). En sens inverse, une forte présence de résidences secondaires tend à limiter le dynamisme de l'emploi dans ces territoires comme à Royan où cette proportion atteint 45 % et où l'emploi a progressé de seulement 4 % en six ans. ●

Autrice :

Claire Marbot (Insee)

► Encadré 3 – Modélisation de la croissance de l'emploi

La modélisation de la croissance de l'emploi par zone d'emploi se fait en deux temps. On isole tout d'abord la variation qui peut être attribuée à un simple effet de « structure », lié à la variabilité de répartition des emplois par professions (regroupées en 15 fonctions) entre zones d'emploi. Ensuite, une fois les évolutions d'emploi par zone purgées de cet effet de structure, on cherche, via un modèle de régression, à mettre en regard les évolutions résiduelles par zone d'emploi avec d'autres facteurs socio-économiques susceptibles de les expliquer. Pour faire apparaître les déterminants de la croissance au niveau local, la présence d'une « autocorrélation spatiale » entre les variables doit être prise en compte : ce qui signifie que le taux de croissance de l'emploi et certaines variables mobilisées pour l'expliquer ont tendance à se ressembler lorsque les zones d'emploi sont géographiquement proches. La présence significative d'une telle autocorrélation a été testée et détectée par le « test de Moran », qui produit l'indice d'autocorrélation spatiale (c'est-à-dire qu'il permet de caractériser la corrélation entre les mesures géographiquement voisines d'un phénomène mesuré) qui considère la corrélation entre chaque observation et l'ensemble des autres.

Pour prendre en compte la présence d'une autocorrélation, la modélisation SEM ("*spatial error model*") a été utilisée. Elle spécifie une autocorrélation spatiale sur le terme d'erreur. Avec cette modélisation, l'on suppose que l'autocorrélation spatiale provient de caractéristiques que nos variables ne permettent pas de capter. Cette interdépendance des termes d'erreur est corrigée afin d'obtenir des estimations non biaisées, mais ne donne pas d'information sur la structure de l'autocorrélation spatiale.

Les variables suivantes ont été testées :

- Variables liées à l'emploi, pour évaluer des effets de persistance
 - Évolution de l'emploi passée (1990-2011 et 2011-2016) ;
 - Nombre d'emplois rapporté au nombre d'habitants ;
- Variables liées au capital humain, pour apprécier un effet d'offre de travail
 - Nombre d'étudiants du supérieur (rapporté à l'effectif des 15-29 ans) et son évolution entre 2011 et 2016 ;
 - **Mobilité résidentielle nette globale**, des actifs, des cadres, des 65 ans ou plus, des diplômés bac+3 actifs de 15 à 64 ans ;
 - Part de non-diplômés, de diplômés du supérieur, de diplômés bac+3 et évolution du nombre de diplômés bac+3 entre 2011 et 2016 ;





- Variables sociodémographiques générales
 - Densité de la population ;
 - Niveau de vie médian, seuil du 9^e décile et ratio interdécile ;
 - Part de cadres, d'ouvriers ;
 - Répartition de la population par tranches d'âge ;
- Variables liées au tissu productif et aux infrastructures en 2022
 - Répartition des entreprises par taille ;
 - Degré de concentration sectorielle (**indice de Krugman**) ;
 - Part des effectifs salariés dans un établissement desservi par un axe routier structurant, par une ligne de fret ou situé dans une zone labellisée « Territoire d'industrie » ;
 - Part de locaux raccordables à la fibre ;
- Variables liées à l'activité touristique en 2022, plutôt en reflet d'un effet demande de travail
 - Capacité touristique (nombre de chambres d'hôtel, d'espaces de camping et d'unités d'autres espaces) ;
 - Proportion de résidences secondaires ;
 - Part de postes saisonniers au sein des emplois.

Toutes les variables en niveau testées sont considérées en 2016 (puisque'il s'agit de tester leur influence sur l'évolution de l'emploi entre 2016 et 2022), sauf celles liées au tourisme et aux infrastructures, datées de 2022 faute de disponibilité de données plus anciennes au niveau zone d'emploi.

Finalement, la spécification retient comme significatives les 8 variables suivantes : l'évolution passée de l'emploi entre 1990 et 2011, l'évolution passée de l'emploi entre 2011 et 2016, le nombre d'étudiants du supérieur rapporté à l'effectif des 15-29 ans, la mobilité résidentielle nette des personnes de 65 ans ou plus, la proportion de PME, l'accessibilité à un axe routier majeur, la part de résidences secondaires et la part des postes saisonniers. A également été testée une régression modélisant directement l'évolution de l'emploi – plutôt que la partie résiduelle de cette évolution une fois purgé l'effet de structure – en intégrant des variables reflétant la répartition des emplois par profession. Les résultats sur le rôle des variables sont très cohérents avec ceux présentés.

Pour mieux identifier la significativité ou non des variables explicatives testées, il est nécessaire de prendre en compte dans le modèle de régression la présence d'une « autocorrélation spatiale » des résidus (modélisation dite SEM - « *spatial error model* »), ce qui signifie que les écarts résiduels, par zone d'emploi, entre le taux de croissance de l'emploi – une fois purgé des effets de structure – et la valeur qui en serait attendue au vu des variables mobilisées pour l'expliquer, ont tendance à se ressembler lorsque les zones d'emploi sont géographiquement proches. La présence significative d'une telle autocorrélation a en effet été testée et détectée par un test dit « de Moran ».

Certaines variables testées ne ressortent pas comme significatives dans la régression, alors qu'elles exercent probablement un effet sur la croissance de l'emploi, mais leur effet est sans doute capté par une autre variable. Ainsi, par exemple, la densité de la population traduit des effets d'agglomération, dont l'influence sur la croissance de l'emploi est connue [Combes, Lafourcade, 2012] : cet effet peut transiter notamment par la part de l'emploi dans les professions métropolitaines, très corrélée avec la densité.

Une décomposition (selon la méthode d'Oaxaca (1973) et de Blinder (1973)) permet ensuite de quantifier le rôle de chaque variable, en décomposant l'écart du taux de variation de l'emploi des zones d'emploi à la moyenne entre les variables de la régression. Ces écarts peuvent également être calculés pour chaque catégorie de la typologie.

Cette décomposition permet de comprendre certains ressorts de la croissance de chaque zone. Ainsi, par exemple, dans la zone d'emploi de Saint-Nazaire, la croissance actuelle plus élevée que la moyenne de 6 points provient pour 3,4 points des facteurs intégrés dans le modèle. Plus précisément, jouent essentiellement la croissance passée de l'emploi (pour 2,8 points), l'attractivité résidentielle vis-à-vis des personnes de 65 ans ou plus (1,1 point), la proportion de postes saisonniers (0,5 point) et l'accessibilité aux axes routiers (0,1 point), tandis qu'une faible présence d'étudiants et une forte part de résidences secondaires pénalisent la croissance de respectivement -0,4 et -0,7 point. Ces facteurs expliquent la moitié de l'écart de croissance.

► Méthodes

Le niveau géographique d'analyse est la zone d'emploi. Ce maillage délimite 287 zones en France métropolitaine. Cet échelon est pertinent pour analyser les emplois conjointement avec les caractéristiques de la population qui les occupe. Les 19 zones ultramarines ont été exclues du champ du fait de leurs spécificités dans le domaine de l'emploi et, de manière secondaire, des techniques économétriques utilisées, fondées sur la contiguïté géographique.

Une analyse structurelle-résiduelle (ou *shift-share*) telle que décrite dans [Kubrak \(2018\)](#) est effectuée afin de déterminer et quantifier le rôle que jouent les répartitions de l'emploi analysées ici, à savoir par profession. En effet, les emplois ont des dynamiques moyennes très différentes selon la profession considérée : la répartition des emplois par profession d'une zone d'emploi explique une partie de la variabilité de la croissance entre ces zones. Par exemple, l'évolution nationale moyenne de l'emploi des professions agricoles orientée à la baisse conduit à pénaliser la croissance dans les zones où le poids de l'agriculture est élevé. Le type de répartition considérée, et notamment sa granularité, influencent le résultat. Ici, la répartition selon 15 professions est prise en compte. À titre d'exemple, la fabrication est considérée ici dans son ensemble, alors que les dynamiques varient fortement selon les activités industrielles qu'elle recouvre. Ainsi, l'emploi dans la fabrication a reculé de 5,4 % sur la période. Cette évolution est appliquée, dans chaque zone d'emploi, à la part des emplois relevant de ces professions pour estimer l'effet de structure, y compris dans les zones où la fabrication reste dynamique. Un découpage plus fin des professions permettrait néanmoins de mieux refléter l'hétérogénéité des dynamiques sectorielles au sein des 15 professions retenues.

L'effet « structurel » est calculé en appliquant à la structure de l'emploi par profession de chaque zone d'emploi la croissance moyenne nationale de l'emploi dans chaque profession ► [figure 1](#). Est ainsi obtenu un taux de croissance prédit par la structure de l'emploi par profession, qui est comparé au taux observé afin de déterminer la proportion de l'explication qui provient de la structure de l'emploi. Le reste, qualifié d'effet « résiduel », est calculé par différence entre l'écart du taux de croissance avec la moyenne nationale et l'effet « structurel ».

► Sources

Les données utilisées sont celles du recensement de la population (RP). En effet, elles présentent plusieurs avantages : elles couvrent à la fois l'emploi salarié et non salarié ; elles sont disponibles sur longue période (1982 à 2022) ; elles permettent une ventilation de l'emploi selon les 15 grandes fonctions d'emploi fondées sur les professions exercées.

Depuis 2004, le recensement repose sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Chaque année, les [résultats du recensement](#) sont produits en cumulant les résultats des cinq enquêtes annuelles les plus récentes et en ramenant les informations collectées à une même date pour toutes les communes, à savoir l'année médiane des cinq années d'enquête. Ainsi, les données utilisées ici sont celles de l'année 2022, qui sont constituées à partir des collectes de 2019, 2020, 2022, 2023 et 2024 (la collecte des données n'ayant pas eu lieu en 2021 du fait de la crise sanitaire). Ces données peuvent être comparées aux millésimes d'au moins cinq ans auparavant, en particulier les données 2016 (millésimes 2014 à 2018) et 2011 (millésimes 2009 à 2013). Avant la première enquête annuelle de recensement (EAR), les données du recensement sont disponibles avec un intervalle d'environ 10 ans. Dans cette étude nous comparons ainsi la période 2016-2022 à la période 1990-2016.

Les données qui constituent la référence pour la mesure de l'emploi ne sont pas celles du RP mais les [Estimations d'emploi](#) de l'Insee, évaluées à partir de sources administratives. Néanmoins ces données ne permettent pas de réaliser les analyses présentées ici, faute notamment de pouvoir décomposer les emplois par regroupement de professions. Les données du recensement mobilisées ici et les estimations d'emploi officielles montrent une bonne cohérence en matière d'évolution de l'emploi. L'évolution globale présentée dans la ► [figure 1](#) (pour l'emploi total en France métropolitaine, hausse de 1,0 % par an en moyenne entre le 1^{er} janvier 2016 et le 1^{er} janvier 2022 selon le RP) est un peu différente de celle issue des Estimations d'emploi (hausse de 1,4 % par an entre fin 2015 et fin 2021 en France hors Mayotte), notamment parce que le RP a connu une rupture de série liée au passage de questionnaires papier au multimode, qui a entraîné des tendances d'emploi distinctes de celles des Estimations d'emploi [[Court, Quantin, 2024](#)]. Cependant, l'écart d'évolution entre les deux sources est homogène selon les six groupes de zones d'emploi de la typologie définie pour la présente publication, avec une hiérarchie identique des zones selon leur dynamisme, et un taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 0,3 à 0,6 point plus faible selon les données du RP sur 2016-2022.



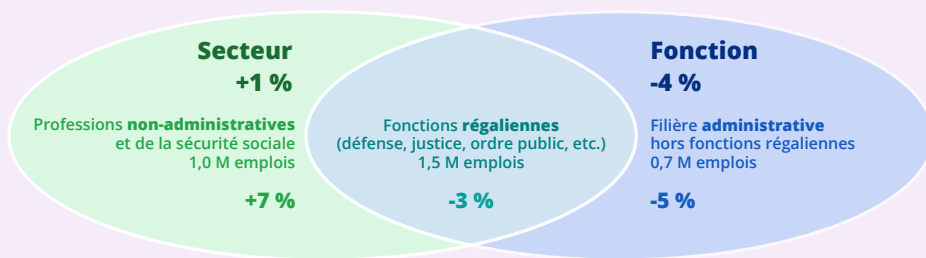


Les évolutions du nombre d'emplois entre 2016 et 2022 présentées ici selon les regroupements de professions différent de celles habituellement communiquées par l'Insee avec les estimations d'emploi sur le champ de certains « secteurs » d'activité dont les dénominations sont proches. Ainsi, sur la période 2016-2022, le nombre d'emplois dans la profession « administration publique » a diminué et le nombre d'emplois dans le regroupement de professions « agriculture et pêche » ne baisse plus, alors que les messages issus des estimations d'emplois sont différents pour les secteurs « administration publique » et le secteur « agriculture, sylviculture et pêche ». Cette différence d'évolution est essentiellement liée à la différence de concept entre secteurs et professions. Ainsi :

- Pour l'administration publique, les emplois inclus dans la fonction mais pas dans le secteur d'activité sont ceux des agents publics exerçant des professions administratives des domaines autres que régaliens, qui ont vu leurs effectifs baisser, à l'inverse des emplois inclus dans le secteur d'activité mais pas dans la fonction, qui sont des professions non administratives (de l'intervention sociale, l'entretien, etc.) et celles de la sécurité sociale, qui sont classées dans les professions de la gestion ► **figure**.
- Pour l'agriculture, les effectifs des emplois inclus dans le secteur d'activité et non dans la fonction, composés des fonctions support de l'activité agricole (comme par exemple des conducteurs de poids lourds chargés au sein d'une entreprise agricole) ont décliné, alors que les emplois inclus dans la fonction mais pas dans le secteur d'activité sont les professions en lien avec l'agriculture au sein de secteurs autres (comme les techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêts qui peuvent exercer dans le secteur administration publique ou celui des activités de contrôle) dont les effectifs ont fortement progressé.

L'emploi dans l'administration publique et dans l'agriculture, selon le secteur d'activité et la fonction

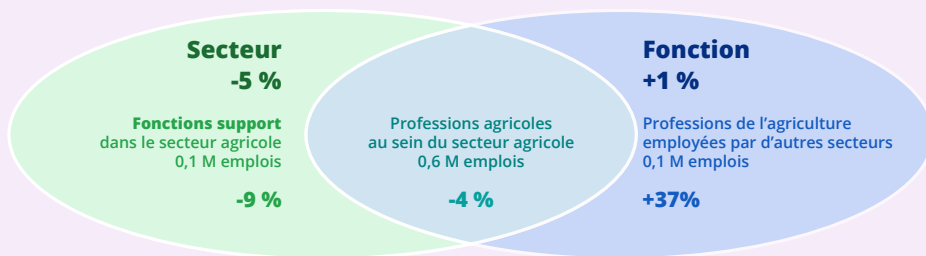
A – Dans l'administration publique



Champ : Emplois dans le champ du secteur « administration publique » ou de la fonction « administration publique ».

Source : Insee, recensements de la population 2016 et 2022 ; calculs Insee.

B – Dans l'agriculture



Champ : Emplois dans le champ du secteur « agriculture, sylviculture et pêche » ou de la fonction « agriculture et pêche ».

Source : Insee, recensements de la population 2016 et 2022 ; calculs Insee.

► Définitions

Un **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

La **contribution** d'une composante (par exemple l'emploi des fonctions métropolitaines) à un taux de croissance (d'un agrégat comme ici l'emploi) est égale au produit du taux de croissance de cette composante par son poids dans l'agrégat à la période précédente.

Une commune **rurale** est une commune peu dense au sens de la grille communale de densité. Les communes denses ou de densité intermédiaire sont dites urbaines. En France, un tiers de la population vit en zone rurale.

Les **petites et moyennes entreprises (PME)** sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Elles incluent la catégorie des microentreprises (MIC) qui occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.

Mobilité résidentielle nette : différence entre la part des individus qui résident dans la zone d'emploi mais n'y résidaient pas un an auparavant et la part de ceux qui, à l'inverse, y résidaient un an auparavant mais n'y résident plus.

Calculé à partir des activités (A38), l'**indice de spécialisation de Krugman** permet de mesurer le degré de spécialisation globale d'une zone en calculant la différence entre la structure sectorielle d'une zone et celle du reste du territoire de référence. Pour une zone i , il correspond à la somme des écarts, en valeur absolue, entre la part s de chaque secteur j dans l'emploi de la zone i et la part de ce secteur dans l'emploi total S du reste du territoire sans la zone i : $K_i = 1/2 * \sum_{j=1}^n |s_{ij} - S_{-ij}|$. L'indice est compris entre 0, lorsque les deux structures sectorielles sont identiques, et 1, lorsqu'elles sont totalement différentes : plus il est élevé, plus la structure sectorielle de la zone diffère de celle du reste du territoire.

► Pour en savoir plus

- **Balcone T., Diop B., Freppel C., Moreau A., Panchout J., Prevost É.**, « L'innovation en 2022 : une forte concentration en Île-de-France, suivie par l'Auvergne-Rhône-Alpes », in La France et ses territoires, coll. « Insee Références », édition 2026.
- **Batto V., Naegel L.**, « Les créations d'emplois portées surtout par les PME durant la décennie 2010 », Insee Première n° 1974, novembre 2023.
- **Beckouche P., Damette F.**, « Une grille d'analyse globale de l'emploi. Le partage géographique du travail », Économie et Statistique, vol. 270(1), 1993.
- **Bernert É.**, « Les fonctions de décision, de conception et de gestion plus présentes dans les grandes métropoles régionales », Insee première n° 1856, avril 2021.
- **Blinder A.**, "Wage Discrimination: Reduced Form and Structural Estimates", *The Journal of Human resources*, vol. 8(4), 1973.
- **Bouba-Olga O.**, « Les fonctions métropolitaines sont-elles de plus en plus métropolitaines ? », Working Papers hal-01777495, HAL, 2018.
- **Combes P.-P., Lafourcade M.**, « Revue de la littérature académique quantifiant les effets d'agglomération sur la productivité et l'emploi », Rapport final réalisé pour la Société du Grand Paris, janvier 2012.
- **Court L., Quantin S.**, « Discuter l'existence d'un effet de sélection dans un cadre multimode grâce à une analyse de sensibilité : application aux enquêtes annuelles de recensement », Documents de travail n° M2024/03, Insee, septembre 2024.
- **D'Alessandro C., Levy D., Regnier T.**, « Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations », in La France et ses territoires, coll. « Insee Références », édition 2021.
- **Kané A., Levratto N.**, « L'Île-de-France concentre plus de la moitié des dépenses de recherche et développement des entreprises privées », in La France et ses territoires, coll. « Insee Références », édition 2026.
- **Kubrak C.**, « Structurel, résiduel, géographique : principe et mise en oeuvre des approches comptable et économétrique », Documents de travail n° H2018/01, Insee, janvier 2018.
- **Kubrak C.**, « Concentration et spécialisation des activités économiques : des outils pour analyser les tissus productifs locaux », Documents de travail n° H2013/01, Insee, mars 2013.
- **Levy D., Dubois M., Lefebvre M.**, « L'orientation économique des zones d'emploi : entre spécialisation et diversification des économies locales », Insee Première n° 1814, septembre 2020.
- **Manné I., Méreau B., Michailesco F., Rousseau L.**, « En quarante ans, l'emploi se concentre progressivement dans les grandes zones d'emploi hors Île-de-France », Insee Première n° 1895, mars 2022.
- **Oaxaca R.**, "Male-female wage differentials in urban labor markets", *International Economic Review*, vol. 14(3), pp 693-709, octobre 1973.